



Fabula / Les Colloques

**« S'asseoir à la table ». La table des matières, du
Moyen Âge à nos jours**

L'Histoire éthiopique au prisme de ses tables : la modélisation rhétorique du roman grec

Adrienne Petit



Pour citer cet article

Adrienne Petit, « *L'Histoire éthiopique* au prisme de ses tables : la modélisation rhétorique du roman grec », *Fabula / Les colloques*, « « S'asseoir à la table ». La table des matières, du Moyen Âge à nos jours », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document7276.php>, article mis en ligne le 05 Octobre 2021, consulté le 17 Mai 2024

L'Histoire éthiopique au prisme de ses tables : la modélisation rhétorique du roman grec

Adrienne Petit

Premier roman grec traduit en France par l'humaniste Jacques Amyot, *L'Histoire éthiopique* d'Héliodore rencontre dès sa parution un remarquable succès éditorial. Entre 1548 et 1633, le texte est réimprimé près d'une trentaine fois, pour les seules traductions françaises¹. Dans « un moment de restructuration spatiale du texte narratif² », cette longévité fait des *Éthiopiennes* un cas de figure tout désigné pour l'étude des paratextes tabulaires. Si les deux éditions du roman supervisées par Amyot ne comportent ni index, ni table, ni argument, ni manchette, les éditions suivantes proposent un riche appareillage éditorial. Entre 1570 et 1623, on ne compte pas moins de trois tables des chapitres différentes ainsi que deux index, rien que pour les éditions françaises. Certaines éditions espagnoles et italiennes³ comportent aussi des tables, tandis que les éditions latines sont systématiquement accompagnées d'index. L'édition gréco-latine de Commelinus⁴ comprend ainsi deux sommaires ainsi qu'un *index rerum* et un *index verborum*. Alors que les éditions sont foison, la présence de tables est assurément un argument de vente pour les imprimeurs-libraires. Cette logique concurrentielle apparaît clairement dans le sous-titre de la version révisée par Vital d'Audiguier, parue chez Toussaint du Bray en 1614, qui précise « *Divisé en vingt-neuf Chapitres ou Sommaires, outre les précédentes impressions* ».

¹ L. Plazenet, « Jacques Amyot et "L'immortel Héliodore" », dans Héliodore, *L'Histoire aethiopiique*, éd. L. Plazenet, Paris, Classiques Garnier, 2008, p. 15.

² A. Réach-Ngô, « Les chapitres d'Amadis au service de la promotion d'un best-seller », *Deviser. Diviser. Pratiques du découpage et poétiques du chapitre de l'Antiquité à nos jours*, dir. S. Triaire et P. Victorin, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, p. 145-164 et ici p. 145.

³ L'édition italienne parue en 1560 dans la traduction de Leonardo Ghini (Venise, Gabriel Giolito de Ferrari) comporte un *index rerum* : « *Tavola di tutte le cose notabili contenute nella Historia Ethiopica* » et l'édition espagnole de 1554 traduite par Don Alonso Enriquez (Anvers, Martin Nucio) un index de sentences : « *Tabla de dichos graves y agudas y algunas cosas notables, que se contienen en esta Historia* ».

⁴ H. Commelinus, *Heliodori aethiopiae historiae libri decem*, Lugduni, apud viduam A. De Harsy, 1611 [1596].

Attribuée à un rhéteur de la seconde sophistique⁵, *L'Histoire éthiopique* a contribué à imposer le roman, alors en quête de légitimité, comme un genre oratoire à part entière. Dans la préface-manifeste des *Éthiopiennes*, Jacques Amyot vante la disposition, l'élocution et l'effet pathétique du texte, tandis que le ramiste Antoine Fouquelin emprunte à cette traduction tous les exemples en prose de *La Rhétorique française* (1555), moins de dix ans après la parution de l'édition *princeps*. Les différentes tables, dont on peut supposer qu'elles ont été élaborées par les imprimeurs-libraires ou par les différents traducteurs, comportent elles-mêmes un très grand nombre de termes et d'entrées rhétoriques mettant en valeur la construction et l'ornementation oratoire du roman.

Ces tables fournissent un précieux témoignage d'une conception et d'une pratique de lecture rhétorique du texte romanesque, qui excède le seul cercle savant (du moins pour les éditions en langue vulgaire). L'examen des tables des chapitres et des index des éditions françaises de *L'Histoire éthiopique* et, à titre comparatif, des éditions étrangères, montre que la modélisation du roman s'opère à différentes échelles et qu'elle invite à des usages fictionnels spécifiques.

I. Tables des chapitres

Les tables des chapitres rassemblent, en fin ou début d'ouvrage, les arguments qui figurent en tête de chaque chapitre, dans le corps du texte, chapitres qui redécoupent les dix livres de *L'Histoire éthiopique*. Elles ne proposent pas la même segmentation selon l'édition : celle de 1570, parue chez R. Le Mangnier, compte soixante-neuf chapitres, contre vingt-neuf dans celle de la version de V. d'Audiguier et cinquante-deux dans celle qui accompagne la nouvelle traduction de Jean de Montlyard, parue chez J. Thiboust en 1623. La réduction opérée par Audiguier, avec seulement un ou deux chapitres par livre, reprend en fait le chapitrage de l'édition gréco-latine de Commelinus et vise sans doute à justifier la parution d'une nouvelle édition. La table des chapitres de l'édition de Montlyard s'inspire quant à elle très visiblement de celle d'Audiguier mais en la resegmentant en fonction des gravures qui illustrent le volume. Outre une fonction narrative, résumptive voire interprétative, sur lesquelles nous ne reviendrons pas, les tables des chapitres balisent le texte de manière à faire apparaître sa disposition et construction rhétorique.

⁵ Jacques Amyot le précise à la fin du « Proesme du translateur », dans la première édition du roman : « Et quant à l'auteur de ceste Histoire Aethiopique, on pense que ce soit celuy Heliodorus, duquel Philostratus fait mention à la fin du second livre de ses Sophistes. Ce que l'on conjecture avecques grande raison, tant pour la qualité de son stile, qui sans point de doute est un petit affairé (ainsi que l'est ordinairement celuy de ceux qui anciennement faisoient profession de Retorique & de Philosophie tout ensemble, que l'on apelloit Sophistes) » (*L'Histoire Æthiopique de Heliodorus*, Paris, Estienne Groulleau, 1547, n. p.).

Ordo artificialis et ordo naturalis

Comme l'affiche le sous-titre de l'édition de 1570, qui se finit sur cette formule promotionnelle : « *Et de nouveau reduicte [i.e. L'Histoire éthiopique] par chapitres, pour plus facile intelligence des Lecteurs* », les tables servent d'abord à guider le lecteur dans l'intrigue. Elles sont d'autant plus nécessaires dans *L'Histoire éthiopique* que le roman a pour spécificité d'être construit, à partir d'un début *in medias res*, selon un *ordo artificialis* particulièrement complexe. Il faut en effet attendre la fin du livre VI, soit plus de la moitié du roman, pour connaître l'histoire des protagonistes et pour que le mystère de la scène inaugurale soit levé. Deux éditions en latin, qui ont peut-être constitué un support d'enseignement, comportent ainsi des sommaires *ab ovo* qui reconstituent chronologiquement le déroulement de l'histoire depuis la naissance de Chariclée jusqu'à son mariage, en passant par sa rencontre avec Théagènes, selon l'*ordo naturalis*. Celui de Martin Crusius, qui loue la savante construction de l'intrigue dans son abrégé des *Éthiopiennes*⁶, est republié dans l'édition bilingue de Commelinus qui ajoute, avec un autre résumé linéaire emprunté au philologue Willem Canter⁷, des arguments en tête de chaque chapitre (mais pas de table des chapitres).

⁶ M. Crusius, *Æthiopicæ heliodori historiarum Epitome*, Francofurti, J. Welechus 1584, n. p. : « Tous les éléments du livre, auparavant admirablement dispersés, viennent s'imbriquer dans une même fin, comme des poutres rassemblées en une voûte. L'ordre chronologique n'est pas conservé dans la narration : le milieu arrive au début, le début au milieu. Il y a aussi une sorte d'habile confusion puisque des personnages sont introduits pour exposer ce qui, chronologiquement, s'est passé avant », traduction L. Plazenet dans Héliodore, *L'Histoire æthiopique*, éd. cit., p. 814.

⁷ Annexes 1 et 2 : « Martini Crusii argumentum, et ordo directus, huius Historiarum » et « Heliodori aethiopicorum perioche. A Gulielmo Cantero ultraject. Conscripta ».

EIVSDEM CRVSI ARGVMENTVM
& ordo directus totius Historiæ.

1 **P**ersina Æthiopiæ regina, Hydaspis Regis vxor, filiam infantem exposuit cum pretiosis rebus & fascia causam facti habente: ne scilicet ipsa iudicaretur, eam aliunde, quàm ex viro suo concepisse: cum contra quàm Æthiopes, alba esset nata. libr. 2 & 4.

2 Eam puellam sapiens vir Sisimithres sustulit, & ad septimum annum ætatis educavit. libr. 2.

3 Eandem Sacerdos Delphici Apollinis Charicles, Catadupis fluminis Nili à Sisimithre sibi commendatam, vt honestè educaret, septennem accepit, Delphosque deportauit. libidem.

4 Calasiris quidam, qui Memphi (hodie Cairo) Delphos venerat (lib. 2.) in Chariclis familiaritatem ascius, Theagenis & Charicleæ (hoc enim iam nomen supra dictæ puellæ erat) amorem (in quem mutuo in ludis Ncoptolemi funebribus aspectu incidierant) adiuuat: & Theagenes ipsam rapiens, se cum ea in fidem Calasiridis confert. Tunc reditus in Æthiopiam parabatur. libr. 3 & 4.

5 Veniunt cum Tyriis mercatoribus Zacynthum. Inde nauigantes, à pirata Trachino illis eripiuntur. Tum funestum huius nuptiale ob Charicleam. in littore Aegypti conuiuium: piratis se propter illam mutua eadè conficientibus. libr. 5.

6 Misera conuiuij reliquiæ, Theagenes vulneratus, & Chariclea lugens, à palustribus latronibus Ægypti (quorum dux Thyamis, Calasiridis filius, erat)



HELIODORI
ÆTHIOPICORVM

PERIOCHE.

A GVLIELMO CANTERO
Vltraicæ. conscripta.

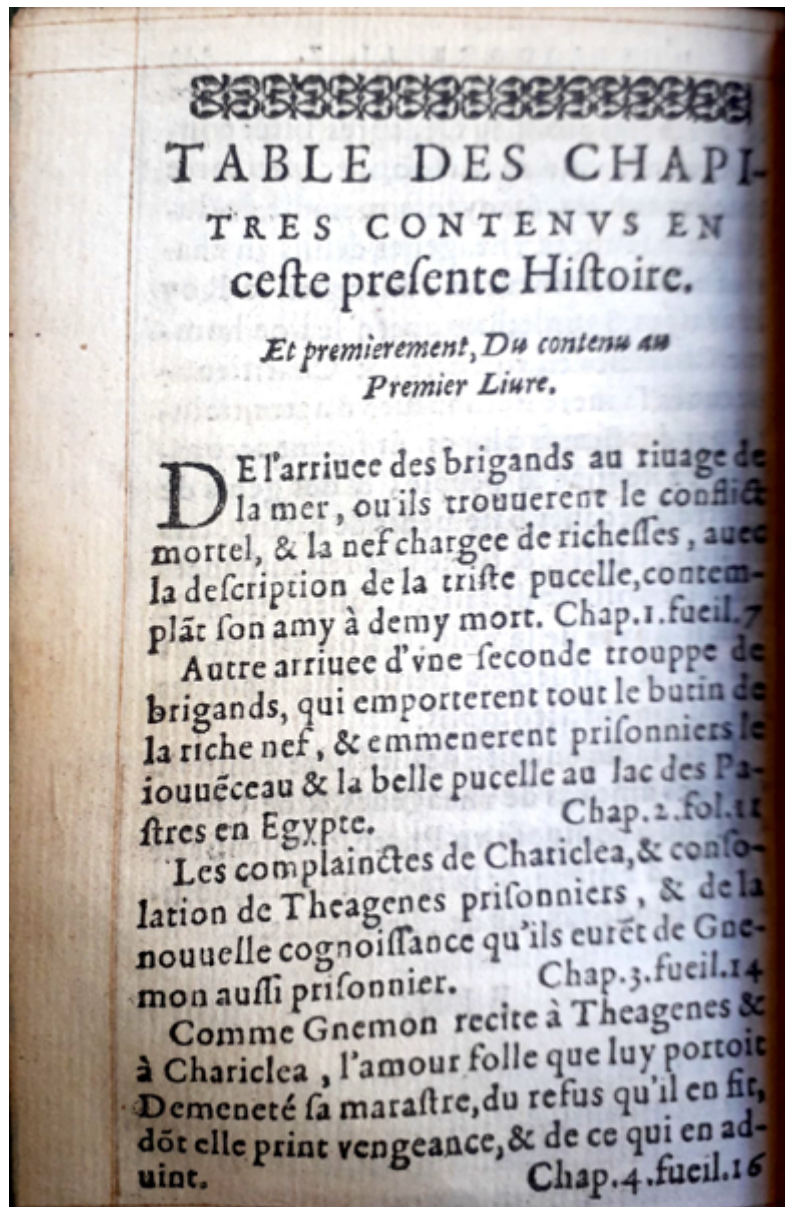
Legantem sanè Heliodori historiam nonnulli cum semel legerunt, à secunda tamen tertique lectione non abstinunt, parum ob voluptatis non exiguum fructum, parum etiam quod ita scriptum, hoc ordine poetico, & artificio planè mirabilis contextum est, vt integræ eius historiæ non facile quis vna lectione possit assequi. Quod cum nobis etiam visum fuisset, quo planior posthac lectoribus vel minus ardentis foret lepidissima narratio, breue totius operis argumentum non leui studio concinnauimus, ac rectam vniuersæ historiæ seriem paucis periodis complexi sumus. Ea sic habet:

Ex Hydaspæ rege Æthiopum & Persina nascitur quondam Chariclea: quæ Sisimithri gymnosophista cum eripundis exponenda datur. is eam septennem in Aegypto, legatus ad Orontatem missus, apud Chariclem collocat. hic enim Pythius sacerdos cum esset, casu in Aegyptum venerat. itaque puellam hinc Delphos defert, & in templo apud se Diane sacerdotem educat. paulo post ad Pythia profectus, inter ceteros, Theagenes Thessalus, & Chariclea amore captus, eam rapit, inuante Calasiri Aegypto, qui forte ibidem aderat, & agnita Chariclea, cuius

Annexes 1 et 2 : H. Commelinus, Heliodori aethiopiæ historiae libri decem, Lugduni, Apud viduam A. De Harsy, 1611.

Cette construction à rebours est encore compliquée par l'insertion et l'imbrication de récits secondaires et par les analepses opérées aussi bien par le narrateur extradiégétique que par les narrateurs-personnages. À cet égard, la table de 1570 est celle qui signale le plus précisément les niveaux narratifs. L'identité du narrateur est ainsi systématiquement rappelée au début des sommaires (« Comme Gnemon recite », « Gnemon en poursuyuant ») et l'insertion des récits de niveau trois est mise en valeur, à l'instar de la narration de Charias que rapporte Gnemon à Théagènes et Chariclée au chapitre 6 du livre I : « Discours de Charias à Gnemon, luy recitant la fin malheureuse de Demeneté, sa marastre, pour avoir esté surprise en lict estrangier par les cautelles et menées de Thisbé servante d'Aristippus ». À plusieurs reprises, la table renvoie à des chapitres précédents pour indiquer la reprise d'une histoire insérée interrompue au livre précédent (L. II, C. 3 : « Gnemon reprenant son propos contenu au sixième chapitre du premier Livre en recite la suite de Thisbé, hors d'Athenes ») ou pour signaler, à la fin du livre V, le terme de l'analepse

retraçant le parcours des protagonistes avant la scène de naufrage sur laquelle s'ouvre le roman : « Comme par l'industrie de Calasiris, se meut querelle entre Trachinus & Pelorus corsaires à qui auroit Chariclea pour femme, dont s'ensuit que tous s'entretuerent demeurans seulement vifs Calasiris, Chariclée & Theagenes comme il est contenu au premier chapitre du I. livre » (L. V, C. 7).



Annexe 3 : L'Histoire Ethiopique de Heliodore, contenant dix livres, traitant des loyales et pudiques amours de Theagenes Thessalien, & Chariclea Ethiopienne, traduite de Grec en François. Reueü, corrigée & augmentée sur un ancien exemplaire escrit à la main, par le translateur, ou est déclaré au vray qui en a esté le premier Auteur. Et de nouveau reduicte par chapitres, pour plus facile intelligence des Lecteurs. Paris, Robert le Mangnier, 1570.

Le séquençage rhétorique

Les tables mentionnent un grand nombre de discours oratoires tels que les « (com)-plainte », « consolation », « remontrance », « lettre », ou encore, sous une appellation générique, les « harangue », « discours », « propos », « responce » et « colloque ». On note l'emploi du terme *regrets*, au lieu de ceux de *plainte* ou *lamentations*, très fréquents dans la traduction d'Amyot, et l'absence de latinismes comme celui d'« obsecrations⁸ », qui désigne dans le texte une supplique de Théagènes adressée à Calasiris (L. IV, C. 4), et qui apparaît dans les rhétoriques néolatines comme synonyme de « déprécation⁹ ». Le lexique choisi n'en est pas moins technique. Ainsi la double dénomination « *Complainte ou harangue de Charicles pour la perte de Chariclea* » (L. III, C. 5), qui devient « *harangue & deploration de Charicles* » dans la table d'Audiguier, indique que la plainte, discours solitaire par excellence, est ici prononcée en public¹⁰, devant le peuple de Delphes. Au chapitre 2 du livre VI, c'est une plainte délibérative qui est épinglée : « *les plaintes de Gnemon ne voulant abandonner Charicléa, toutesfois deliberant retourner en son pays* ». De même, dans le sommaire du chapitre 6 du livre VII : « *Du retour de Cybelé la nourrice vers Theagenes & Chariclea en la chambre enfermez, du doute qu'eut Achemenes sur Theagenes comme elle les trouva pleurant [...]* », le terme *doute* est à comprendre dans un sens proprement rhétorique et pas seulement affectif. La figure de pensée appelée *dubitatio*, qui se traduit par l'utilisation de la modalité interrogative, exprime en effet l'hésitation du locuteur, Achemenes, qui se demande s'il a bien reconnu Théagènes :

Mais seroit-ce bien, disoit il à soy mesme, ce jeune gallant, que Mitranes n'agueres m'avoit baillé pour amener à Oroondates, afin qu'il l'envoyast au grand Roy ? lequel Thyamis & les Bessains recouvrerent d'entre noz mains & nous le vindrent oster, là où je fus en grand danger de ma vie, attendu qu'il n'y eut que moy de toute la troupe qui le conduisoit, qui se peust sauver ? Mes yeux ne m'abusent ils point encore¹¹ ? [...]

⁸ *Les Chastes et loyales amours de Theagenes, et Charicla. Traduites du Grec de l'Histoire d'Heliodorus, où est représenté le vray miroir de pudicité*, Rouen, Theodore Reinsart, 1607, p. 214

⁹ C. Soares, *De arte rhetorica libri tres ex Aristotele, Cicerone & Quintiliano praecive deprompti*, Séville, A. Pescioni, 1569, f. 58 v° : « *Deprecatio, quam vel obsecrationem, vel obtestationem alii appellant, est, cum opem alicuius imploramus* », « La déprécation, que d'autres appellent obsecration (supplication) ou obtestation (prière), consiste à implorer l'aide de quelqu'un » (notre traduction).

¹⁰ Le terme *harangue*, qui peut désigner plus spécifiquement le discours d'un chef militaire (comme la « harangue de Thiamis »), est ici parasynonyme de « discours oratoire ».

¹¹ *L'Histoire Ethiopique de Heliodore, contenant dix livres, traitant des loyales et pudiques amours de Theagenes Thessalien, & Chariclea Ethiopienne, traduite de Grec en François. Reveuë, corrigée & augmentée sur un ancien exemplaire escrit à la main, par le translateur, ou est déclaré au vray qui en a esté le premier Autheur. Et de nouveau reduicte par chapitres, pour plus facile intelligence des Lecteurs*, Paris, Robert le Mangnier, 1570, f. 217 r°.

Ni exhaustif, ni strictement identique selon les tables, le relevé des discours propose un véritable séquençage rhétorique de *L'Histoire éthiopique*. Dans la table de l'édition de 1570, qui est la plus détaillée, l'unité d'un chapitre délimite ainsi souvent une séquence oratoire, correspondant à une interaction verbale entre deux personnages ou à un discours à part entière. Au premier livre, le chapitre 4 s'articule de manière topique autour de la paire énonciative plainte / consolation : « *Les complaints de Charicela & consolation de Theagenes prisonniers, & de la nouvelle cognoissance qu'ils eurent de Gnemon aussi prisonnier* », tandis que la réponse de Chariclée à la demande en mariage de Thiamis forme à elle seule le chapitre 8 : « *Harengue de Chariclea, faisant responce à Thyamis, faignant saintement de quel pays elle et Theagenes estoient, la cause et la fortune qui les avoit conduicts au port, où ils avoient esté trouvé avec tant de meurtre : luy promettant de l'espouser après avoir accompli ses vœux à Appolo* ». On remarquera que cet argument propose un petit résumé du discours de l'héroïne, en précisant à la fois l'identité de l'allocutaire, l'*ethos* de la protagoniste (« *faignant saintement* ») et la finalité de son discours : promettre le mariage pour gagner du temps.

Au sein du texte lui-même, le repérage tabulaire des séquences oratoires peut s'accompagner d'une série de marqueurs paratextuels ou linguistiques. Dans l'édition de 1570, les discours, les sentences ou les lettres sont fréquemment signalés en marge par des guillemets voire, pour quelques rares passages, par des manchettes, comme la « Description du lac des Pâtres » qui n'est pas indiquée comme telle dans la table des chapitres. Ce n'est, en effet, qu'à partir de l'édition d'Audiguier que les descriptions sont plus systématiquement signalées dans les tables de *L'Histoire éthiopique*. En revanche, l'association de la description au genre du roman grec est particulièrement visible dans la « Table des sommaires » qui accompagne l'édition de 1559 des *Amours d'Ismenius* d'Eustatios Makrembolite¹² dont un tiers des titres de chapitres, environ, sont des descriptions : « Description du jardin de Sostenes », « Description de la fontaine du jardin », « Description du service d'Ismine », « Description du courroux de Panthée & de Sostenes », « Description du lavement de piedz » etc.

¹² *Les Amours d'Ismenius, composez par le Philosophe Eustatius & traduits de Grec en François par Jean Louveau*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1559. Sur la description dans le roman de l'âge baroque, voir R. Romagnino, *Décrire dans le roman de l'âge baroque (1585-1660). Formes et enjeux de l'ecphrasis*, Paris, Garnier Classiques, « Lire le xviii^e siècle », 2019.



TABLE DES SUM-
MAIRES DV PRE-
SENT LIVRE DES
AMOURS D'ISMENIVS.

D escription du iardin de Sostenes. pa- ge	10
Description de la fontaine du iardin.	12
Le premier festin faict au iardin.	15
Description du seruice d'Ismine.	17
Description du courroux de Panthee & de Sostenes.	19
Description du lauement des piedz.	22
Description de la nuict.	23
Description de la Prudence.	28
Description de la Force.	30
Description de l'Atrempance.	31
Description de la iustice.	33
Allegorie des quatre pucelles.	34
Allegorie de la Force & Atrempance.	35

¶ 5

Annexe 4 : Les Amours d'Ismenius, composez par le Philosophe Eustatius & traduits de Grec en François par Jean Louveau, Lyon, Guillaume Rouillé, 1559.

Les séquences oratoires sont en outre très nettement encadrées, comme le relève Antoine Fouquelin, qui loue la maîtrise rhétorique d'Amyot, dans la section de *La Rhétorique française* sur les prosopopées :

La prosopopée entière et continue, est une perpétuelle et non interrompue continuation de propos : grand et insigne ornement d'éloquence, quand elle est bien contrefaite : Au commencement et fin de laquelle, ceux qui sont bien versés et exercés en Rhétorique, ont coutume de faire un petit préambule, de peur qu'ils ne semblent avoir entrepris cette fiction témérairement, ou s'en démettre légèrement et imprudemment.

Par cette figure Gnémon représente en la traduction [1,8], la harangue que fit

Aristippe son père au peuple Athénien. « Et tout aussitôt que le soleil fut levé (dit-il), il me mena enfermé comme j'étais en l'assemblée du peuple, et se sema la tête de poussière et de cendre, puis commença sa *harangue* en telle sorte. » Jusques à ce lieu-là, c'est un petit apprêt à la suivante oraison, puis s'ensuit la voix du Père. « Je ne l'avais point élevé [...] » Voilà la fiction et représentation de l'oraison et personnage d'Aristippe : Pour lequel changer, et d'icelui se démettre, ensuit une brève conclusion : « En disant ces paroles, les larmes lui tombaient des yeux, etc. »¹³

Le discours d'Aristippe est bordé par la description de la situation d'énonciation et des manifestations émotionnelles du locuteur et explicitement annoncé par un terme métadiscursif, *harangue*, identifiant, en amont, le genre du discours. C'est d'ailleurs sous cette appellation qu'il figure dans les tables des différents éditeurs. Isolant les séquences oratoires et faisant apparaître la structure énonciative du texte, la multiplication de chapitres semble ainsi se substituer aux paragraphes, dont l'usage ne s'est pas encore systématisé et qui n'apparaissent pas, pour les éditions françaises, avant la traduction de Montlyard¹⁴.

II. Index

Le premier index que l'on ait pu identifier dans les éditions françaises apparaît dans l'édition d'Hugues Gazeau en 1584, avant d'être repris tel quel dans les émissions de Jean Huguetan en 1589, puis de Thomas Mallard en 1596. Intitulé « Table des choses remarquables », sans doute pour éviter les connotations savantes et non-fictionnelles associées au terme latin, il se présente comme une liste d'entrées nominales renvoyant à des numéros de folios. Les ouvrages en question étant paginés, il semble avoir été conçu pour une autre édition que nous n'avons pas retrouvée. L'ordonnement de l'index par livres et par pages, et non par ordre alphabétique, rapproche son fonctionnement de celui d'une table des chapitres, alors même que l'ouvrage ne comporte ni chapitres ni arguments. L'insertion des récits secondaires est ainsi signalée à plusieurs reprises par la mention du nom propre du personnage-narrateur. L'index de la traduction de Jean de Montlyard a, en revanche, une fonction bien différente de la table des chapitres du même ouvrage et se présente, malgré son titre « Table des matières », comme un *index verborum* rassemblant, de manière tout à fait singulière, un florilège d'énoncés sentencieux.

¹³ A. Fouquelin, *La Rhétorique française*, éd. F. Goyet, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris, Le Livre de Poche, 1990, p. 380-382.

¹⁴ Sur le paragraphe comme unité textuelle et unité sémantique au xvii^e siècle, voir A. Réach-Ngô, « La mise en paragraphes des *Angoisses douloureuses* de 1538 et "la naissance de la prose littéraire classique" », *L'Écriture éditoriale à la Renaissance. Genèse et promotion du récit sentimental français (1530-1560)*, Droz, Genève, 2013, p. 225-294.

L'indexation des séquences rhétoriques

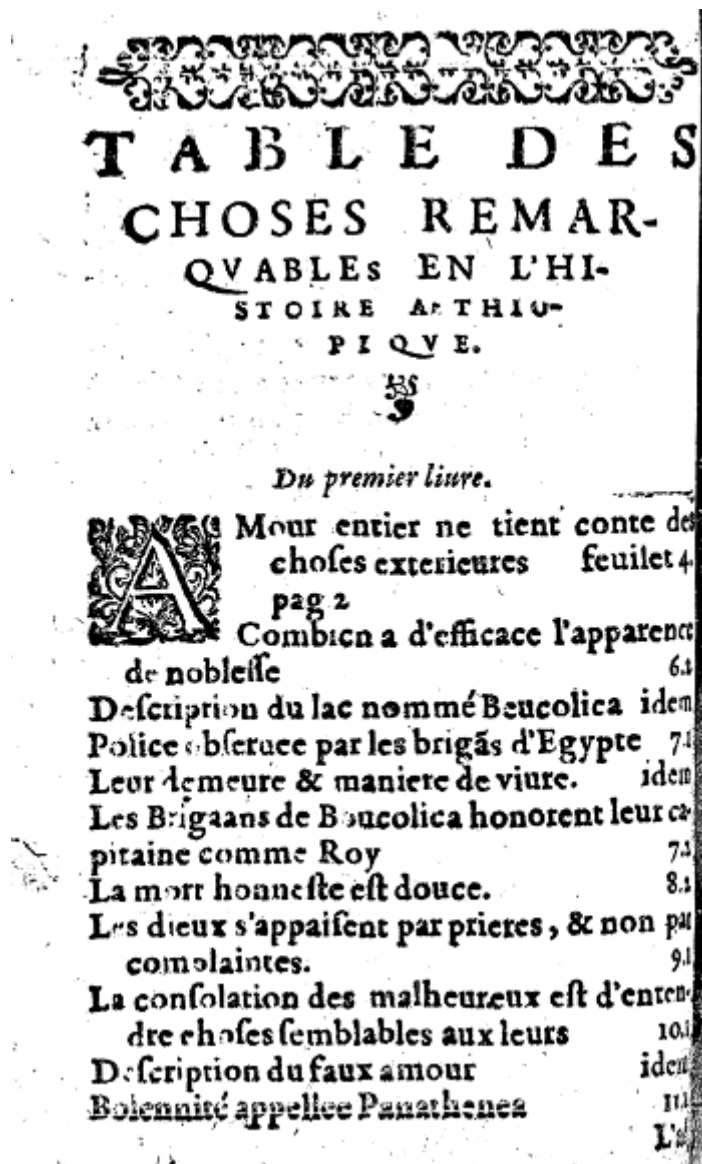
Aux côtés d'un certain nombre de *realia* (noms de lieux, de personnages historiques, mythologiques ou fictionnels, de pierres ou d'animaux etc...), les séquences rhétoriques du roman sont tout particulièrement mises en valeur dans l'index de 1584. On n'y trouve pas moins de six descriptions¹⁵ ainsi qu'une très grande variété de discours : harangue, déploration, délibération, demande, réponse, prière, conseil, lettre, oracle, hymne ou encore excommunication, propos, controverse, prédiction. À quelques exceptions près, l'étiquette générique est suivie du nom du locuteur (« Déploration de Theagenes ») et, s'il s'agit d'un discours adressé, de l'allocutaire ainsi qu'éventuellement de la mention du sujet ou de la finalité (« Harangue de Thiamis à ses compagnons pour enhardir à bien combattre »). On rencontre aussi d'autres catégories rhétoriques comme la « similitude du Lauriot¹⁶ », qui compare l'amour à une maladie contagieuse qui se transmet par les yeux, et différents types de preuves telles que « Cause qui animent les coqs à chanter » ou « Moyen d'oublier les adversitez » qui renvoie, en l'occurrence, à un énoncé sentencieux : « Car c'est un grand moyen d'oublier ses adversitez de ses maux, que d'oster aux yeux la veuë des choses qui nous en peuvent ramener la memoire¹⁷ ». Sans être indexés sous une étiquette rhétorique, d'autres morceaux oratoires sont également répertoriés, un certain nombre de sentences mais aussi, par exemple, l'une des métonymies relevées par Antoine

¹⁵ « Description du lac nommé Beucolica », « Description de la caverne des brigands », « Description du faux amour », « Description de Parnassus » « Description de la procession, faite en l'anniversaire des Enaianiens en Delphy Hecatombe centaine de Charicléa », « Description de Chariclea ».

¹⁶ « [L'amour] prend son commencement des objects que l'on voit, lesquels (par maniere de dire) lancent celle passion comme un vent au dedans de l'âme, par les conduits des yeux, & non pas sans grande raison : car estant l'œil le plus remuant, le plus prompt, & le plus vif de tous les sens & conduits naturels de nostre corps, il en est plus susceptible de toutes derivations & defluions attirant à soy, par le moyen de ses esprits vif & enflamez, l'amour de ce qui luy est présenté. Je vous en bailleray un exemple fort naturel, pris & extrait de nos saints livres prophetiques, ou il est traité de la nature des bestes. Le petit oiseau que l'on appelle Lauriot, guerit ceux qui ont la jaunice : & si le malade jette son regard sur luy, il s'enfuit & destourne, en clignant ces yeux, non pour envie qu'il ayt du bien & du secours qui fait aux malades, comme aucuns pensent, mais pour autant que son naturel est tel, que quand il regarde un patient, il attire à soy sa maladie, ne plus ne moins qu'un rume : & pource fuyt il avant d'estre veu, comme d'estre blecé. » *Histoire aethiopique de Heliodorus, contenant dix livres, traitant des loyales et pudiques amours de Theagenes Thessalien, & Chariclea Aethiopienne. Traduite de Grec en François, & de nouveau reveüe & corrigée sur un ancien exemplaire, escrit à la main, par le translateur où est declaré au vray qui en a esté le premier autheur*, Lyon, Hugues Gazeau, 1584, p. 172-173.

¹⁷ *Histoire aethiopique de Heliodorus*, 1584, p. 139.

Fouquelin¹⁸ et désignée ici avec les mots du texte : « Collocation de Mercure auprès de Bacchus ».



T A B L E D E S
C H O S E S R E M A R -
Q V A B L E S E N L ' H I -
S T O I R E A E T H I O -
P I Q U E .

Du premier livre.

A	Mour entier ne tient conte des choses exterieures	feuille 4
	Combien a d'efficace l'apparence de noblesse	6.1
	Description du lac nommé Beucolica	idem
	Police obseruée par les brigas d'Egypte	7.1
	Leur demeure & maniere de viure.	idem
	Les Brigaans de Beucolica honorent leur capitaine comme Roy	7.1
	La mort honneste est douce.	8.1
	Les dieux s'appaissent par prieres, & non par complaints.	9.1
	La consolation des malheureux est d'entreprendre choses semblables aux leurs	10.1
	Description du faux amour	idem
	Boiennité appellee Panathenea	11.1

Annexe 5 : Histoire aethiopique de Heliodorus, contenant dix livres, traitant des loyales et pudiques amours de Theagenes Thessalien, & Chariclea Aethiopienne.

Traduite de Grec en François, & de nouveau reveüe & corrigée sur un ancien exemplaire, escrit à la main, par le translateur où est declaré au vray qui en a esté le premier autheur, Lyon, Hugues Gazeau, 1584.

¹⁸ « La première [i.e. métonymie] est, quand l'effet est entendu, par la diction qui signifie la cause : comme, quand nous usurpons le mot signifiant proprement l'auteur et inventeur de quelque chose, pour les choses mêmes qu'il aura trouvées et inventées : comme a fait le traducteur d'Héliodore en l'Histoire Ethiopique (duquel nous avons pris une grande partie des exemples pour la prose Française) comme dis-je a fait le traducteur de Héliodore, quand il introduit Gnémon, ainsi parlant à Nausicle "En quoi il me semble que vous entendez très bien la nature de la divinité, de colloquer Mercure auprès de Bacchus." Il a dit Mercure pour les bons propos, et la délectation des beaux contes, desquels les poètes feignent Mercure être auteur : et Bacchus, pour le festin du banquet, et le bon vin, duquel Bacchus se dit inventeur. » (A. Fouquelin, *La Rhétorique française*, éd. cit., p. 324)

La reprise de cet index par trois éditeurs différents, malgré son défaut de pagination qui ne permet pas de renvoyer précisément au texte, montre qu'il possède une valeur propre. En mettant en évidence la richesse rhétorique du roman, il affiche la valeur stylistique du texte et son caractère antique. Martin Fumée ne s'y trompe pas quand il publie son pseudo-roman grec, *Du Vray et parfaict amour* (1599), sous le nom du rhéteur Athenagoras avec un index intitulé : « Table des plus rares matieres & sentences contenuës en ce livre. Avec un recueil particulier des lettres missives, harangues & similitudes ». Celui-ci participe au dispositif d'authentification du texte en mettant plus particulièrement en avant les harangues et les similitudes associées au modèle des *Éthiopiennes*¹⁹. Ces deux dernières séquences ont en effet pour point commun d'être des ornements traditionnels du genre épique auquel le roman d'Héliodore a été très tôt associé, en raison, notamment, de la présence d'un intertexte homérique²⁰. Martin Fumée ménage ainsi de savants échos avec les *Éthiopiennes* en reprenant dans son roman et son index certaines sentences à l'identique ainsi que la fameuse similitude du loriot, à laquelle il ajoute une dizaine d'autres comparaisons de façon, sans doute, à illustrer le style imagé du sophiste.

¹⁹ La mention des lettres, présentes dans les *Éthiopiennes* comme dans les romans de chevalerie du xv^e siècle, peut s'expliquer également par la vogue des secrétaires. À ce propos, voir l'article de S. Duval dans le présent collectif.

²⁰ Voir L. Plazenet « Éclat et énigme : *Éthiopiennes* d'Héliodore », dans Héliodore, *L'Histoire æthiopique*, éd. cit., p. 78-80.

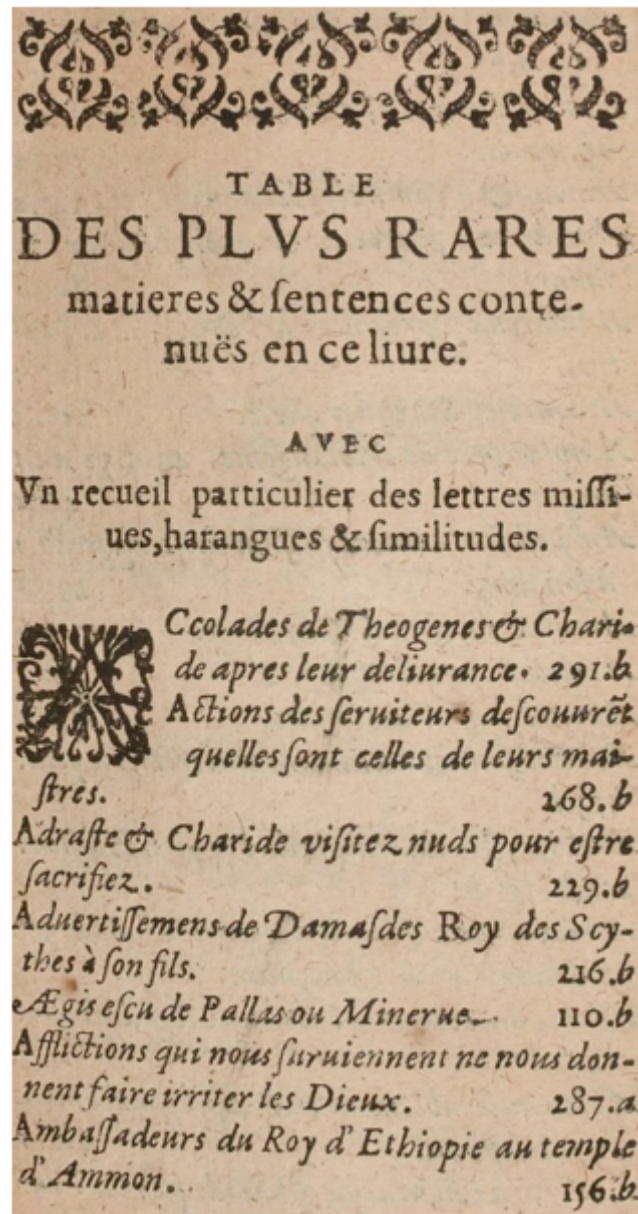



TABLE
DES PLUS RARES
matieres & sentences conte-
nuës en ce liure.

AVEC
Vn recueil particulier des lettres missi-
ues, harangues & similitudes.

	Colades de Theogenes & Charide apres leur deliurance.	291.b
	ACTIONS des seruiteurs descouuërtes quelles sont celles de leurs maistres.	268.b
	Adraste & Charide visitez nuds pour estre sacrifiez.	229.b
	Aduertissemens de Damasdes Roy des Scythes à son fils.	216.b
	Egis escu de Pallas ou Minerve.	110.b
	Afflictions qui nous suruiennent ne nous don- nent faire irriter les Dieux.	287.a
	Ambassadeurs du Roy d'Ethiopie au temple d'Ammon.	156.b

Annexe 6 : [M. Fumée], *Du Vray et parfaict amour. Escrit en Grec, par Athenagoras Philosophe athénien. Contenant les Amours honnestes de Theogenes & de Charide, de Pherecides & de Melangenie*, Paris, Daniel Guillemot, 1612 [1599].

Un florilège de sentences

Les énoncés sentencieux, qui font partie des beaux endroits du roman humaniste et de l'âge baroque, ont, comme les descriptions, une place privilégiée dans *L'Histoire éthiopique*. Jacques Amyot fait ainsi valoir la présence de « force ditz notables & propos sentencieux » dans le « Proesme du translateur », tandis que Martin Crusius relève leur abondance dans l'épître dédicatoire de son *Épitomé* (1584) : « Partout sont répandues des sentences sérieuses, érudites et utiles à la conduite de

l'existence²¹ ». Dans les différentes éditions du roman, les sentences sont signalées à l'attention du lecteur par divers dispositifs : en marge, par des guillemets et éventuellement par des notes, dans le texte, par des chevilles argumentatives causales telles que « car » ou « par où l'on peut voir/ connaître etc... », ou bien encore, dans le paratexte, par les index. Elles peuvent apparaître parmi d'autres entrées, comme dans l'index de 1584, ou bien être rassemblées dans une table spécifique. La première édition espagnole du roman comporte ainsi un index des sentences à part entière, la « *Tabla de dichos graves y agudos y algunas cosas notables, que se contienen en esta Historia* », comme l'édition gréco-latine de Commelinus qui, outre un *index rerum*, offre au lecteur un *index verbum* particulièrement étoffé : « *Lectori. Sententiarum & dictorum, in hoc opusculo, quacunque magis seria visa sunt, separatim ab indice, tibi exhibere visum est, Lector : in quibus ordinem paginarum, non alphabeti, secuti sumus. Quod si qua desiderabuntur, ex indice subsequenti suppleri poterunt. Tu his fruire & mentem recrea*²² ».

Tabla de dichos graues, y agudos, y algunas cosas notables, que se contienen en esta Historia.

A Methiste piedra tiene virtud de guardar a los hombres que la traen consigo, que no se emborrachen. fol.132.
Aquella es muy honesta ganancia, la que sin traer diminucion ni daño al que la da, haze mas rico al que la recibe. 133.
Auer mal de ojo, prueua por razones naturales. 87.
Aunque para con los Dioses basta no sentir la conciencia culpable de algun pecado, todavia es menester, para biuir con mayor seguridad, y libertad en el mundo, aprouar su inocencia con los hombres. 205.
Basilisco serpiente con sola la vista mata, no porque lo quiera hazer, sino porque le fuerza a ello naturaleza. 88.
De gentes de buen consejo es, ayudar se en las desdichas delo poco que tiené de bien. 198.
Delos dioses los dones no se há de rehusar 133.
De tal manera se deue vtar de la felicidad humana, que no prouoquen contra si la vengança



LECTORI.



Sententiarum & dictorum, in hoc opusculo, quacunque magis seria visa sunt, separatim ab indice, tibi exhibere visum est, Lector: in quibus ordinem paginarum, non alphabeti, secuti sumus. Quod si qua desiderabuntur, ex indice subsequenti suppleri poterunt. Tu his fruire & mentem recrea.



Irma contra fugam custodia, imbecillitas 8
 Nobilitatis specimen, & pulchritudinis aspectus, vel prædonum ingenium subicere, & vincere feriores potest 10
 In morte vacante omni contumelia, dulcis est exitus 15
 Precibus non criminibus placatur id quod est potentius 15
 Fallacibus vxorum verbis temerè non habèda fides 21
 Stultum est captiuæ vi allata inuitis amicis videri aliquid conari 41
 Vulgarem Venerem despicit propheticum genus 42
 Decet mulierem silentium;

& virum responso inter viros 43
 Virginem aspicerè & intra metas temperantiæ continere se, haud facile 48
 Ex sermone ad tempus accommodato non est mala suspicio trahenda 49
 Vim vehementis cupiditatis tergiuersatio contrario nixu intendit: oratio verò cedens, primum ardentemque impetum sedat 50
 Multum sæpe intermissus dies vnus aut alter momenti ad salutem attulit, & prosperos casus præbuit, quos nullis consiliis homines consequi potuissent 51
 Amicitie tempus & ius cognationis non satis certum 4

²¹ Traduction L. Plazenet dans Héliodore, *L'Histoire æthiopique*, éd. cit., p. 816.

²² Van der Marse republie cet index dans l'édition de 1637 sous le titre : « *Florilegium sententiarum in Heliodoro* ».

Annexe 7 : Historia Ethiopica. Trasladata de Frances en vulgar castellano, por un secreto amigo e su paria, y corrigida segun el Griego por el mismo, dirigida al ilustrissimo señor, el señor Don Alonso Enrriquez, Abad de la villa de Valladolid, Anvers, En casa de Martin Nucio, 1553. Annexe 8 : H. Commelinus, Heliodori aethiopiae historiae libri decem, Lugduni, Apud viduam A. De Harsy, 1611.

D'un index à l'autre, on retrouve un certain nombre de sentences identiques telles, par exemple, que « la mort honnête est douce », tirée de la plainte de Charicléa après leur emprisonnement par les pirates au livre I, ou « Les dieux s'apaisent par prieres, & non par complaints »²³, extraite de la réponse que lui fait Théagènes. Si cette dernière renvoie, dans le texte, à une sentence en bonne et due forme, introduite en français par la conjonction de coordination *car* et mise en valeur par la ponctuation²⁴, la seconde, en revanche, correspond à un énoncé embrayé :

Ou doncques arresteras tu [*i.e.* elle s'adresse à Apollon] le cours de tant de misereres ? *Si c'est en mort, mais que ce soit sans vilanie, douce me sera telle yssue* : mais si aucun d'aventure se met en effort de me violer, & cognoistre honteusement, moy que Theagenes mesme n'a encores cognue, quant à moy je previendray ceste injure en me defaisant moy-mesme²⁵ [...].

L'identification de cet énoncé, qui constitue dans l'argumentation de Charicléa la majeure d'un enthymème (que l'on pourrait reconstituer ainsi : La mort honnête est douce, Or je risque de me faire violer et de mourir déshonorée, Donc, je suis prête à m'ôter la vie) engage une analyse rhétorique. Dans les rhétoriques antiques et classiques, les sentences sont en effet des preuves logiques avant d'être des figures²⁶. De même, un autre énoncé gnomique reprend le sixième lieu de la pitié de Cicéron dans *De l'invention* (I, 106-109) : « L'adversité qui survient à l'impourveu est intolerable, mais celle qui est preveuë est plus aysée à supporter²⁷ ». Le fait que ces deux sentences se retrouvent dans la plupart des index que nous avons consultés semble indiquer que la compétence rhétorique est communément

²³ Nous donnons ces deux sentences dans la version qu'en propose l'index de 1584. On les retrouve dans ceux de Commelinus : « *In morte vacante omni contumelia, dulcis est exitus* », « *Precibus non criminibus placatur id quod est potentius* », de Montlyard : « Mort est désirée des infortunez », « Afflictions doivent estre supportées patiemment, sans irriter les Dieux », et également dans l'index espagnol de 1554 pour la deuxième : « *Muy dulce es la muerte a algunos, quando saben, que mueren sus enemigos tambien* ».

²⁴ « Vous avez certes bien raison de lamenter & complaindre, mais pourtant en ce faisant vous irritez les dieux plus qu'il ne vous semble. Il ne leur fault rien reprocher, ains les requerir : Car par prieres & oraisons s'apaisent ilz, & non pas par complaints, murmures, & accusations. » (*Histoire aethiopique de Heliodorus*, 1584, p. 26).

²⁵ *Id.*, p. 26 Nous soulignons.

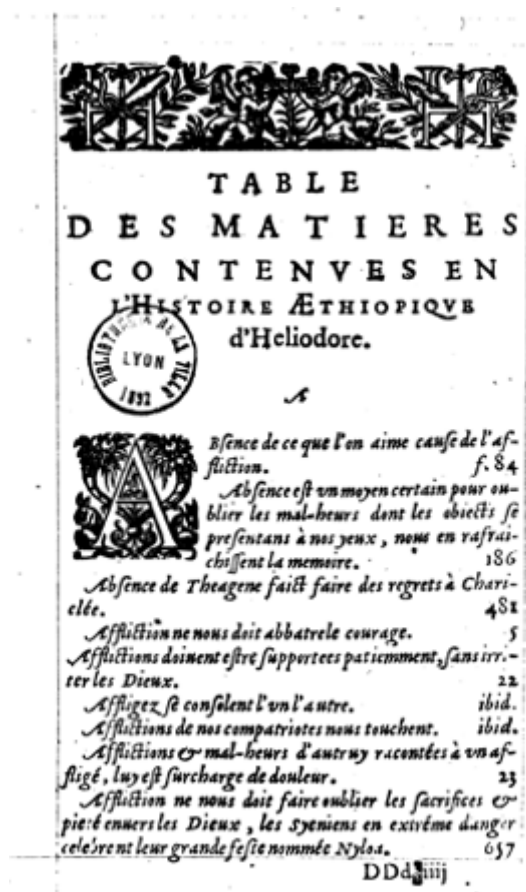
²⁶ Sur le passage de la sentence de *l'inventio* à *l'elocutio*, voir F. Delarue, « La sententia chez Quintilien », *Formes brèves, La Licorne*, n° 3, 1979, p. 102.

²⁷ Cet énoncé sentencieux extrait de l'index de 1584 est également répertorié dans ceux de Commelinus : « *Calamitates quae inopinato adveniunt, sunt intolerabiles : at praevisae, acquiore animo perferuntur* » ; et de Montlyard : « Mal-heurs qui nous prennent au despourveu sont intolerables ».

partagée tant dans le milieu de l'imprimerie que dans le lectorat des romans grecs. Toutefois, parce que le repérage des énoncés gnomiques implique non un simple relevé mais une démarche analytique, il existe des variations très significatives entre les différentes tables.

À la différence de celui de 1584, l'index de Montlyard ne mentionne qu'un seul et unique discours oratoire, la « Complainte de Chariclea » du livre V, peut-être signalée parce qu'elle correspond au *topos* de la plainte romanesque, surprise à travers une cloison par un personnage qui se méprend sur l'identité du locuteur. Cette table se présente comme un véritable recueil de lieux communs semblable aux anthologies de marguerites qui connaissent un grand succès dans les premières décennies du xvii^e siècle²⁸. Issus de la tradition scolaire de compilation, ces recueils rassemblent des aphorismes et métaphores propres à l'échange mondain et amoureux. La section de la lettre « A » s'ouvre ainsi sur quatre entrées commençant par « absence » : « Absence de ceux que l'on aime cause de l'affliction », six par « affliction » : « Afflictions doivent estre supportées patiemment, sans irriter Dieu », cinq par « amant » et se clôt sur pas moins de trente-sept entrées en « amour » ou « amoureux » : « Amour violent ennemy de delay ». À l'instar d'un manuel de bien-dire, la plupart des entrées de l'index prennent la forme d'énoncés gnomiques composés d'un nom abstrait sans déterminant, d'un verbe au présent de vérité générale et d'un complément.

²⁸ Voir A. Moss, *Les Recueils de lieux communs, Apprendre à penser à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002.



T A B L E
D E S M A T I E R E S
C O N T E N U E S E N
L' H I S T O I R E E T H I O P I Q U E
d' H é l i o d o r e .

LIBRAIRIE DE LA VILLE
LYON
1832

Absence de ce que l'on aime cause de l'affliction. f. 84
Absence est un moyen certain pour oublier les mal-heurs dont les objets se présentent à nos yeux, nous en rafraichissent la mémoire. 186
Absence de Théagène fait faire des regrets à Chariclée. 481
Affliction ne nous doit abbatre le courage. 5
Afflictions doivent estre supportees patiemment, sans irriter les Dieux. 22
Affligés se consolent l'un l'autre. ibid.
Afflictions de nos compatriotes nous touchent. ibid.
Afflictions & mal-heurs d'autrui racontés à un affligé, luy est surcharge de douleur. 23
Affliction ne nous doit faire oublier les sacrifices & piété envers les Dieux, les Syéniens en extrême danger célébrerent leur grande feste nommée Nylos. 637

DDd̄iiij

Annexe 9 : [J. de Montlyard], *Les Amours de Théagènes et Chariclée. Histoire éthiopique d'Héliodore, traduction nouvelle, Paris, Samuel Thiboust, 1626 [1623].*

Particulièrement étoffé, cet index semble avoir été conçu selon une logique amplificatoire. Plusieurs sentences sont en effet répertoriées sous deux entrées différentes avec un renvoi à la même séquence et la même page qui crée un surmarquage et allonge d'autant la table. « Filles ne doivent parler beaucoup, ains garder le silence » réapparaît à la lettre « s » dans la formulation suivante avec un renvoi à la même page : « Silence convenable aux filles ». Elles sont par ailleurs très nombreuses à ne pas figurer comme telles dans le texte et à procéder d'une lecture inductive, contrairement à l'usage qui prévaut, par exemple, dans la première partie de *L'Astrée* (1607) où le double-diplé ne signale que des énoncés gnomiques²⁹. Elles peuvent alors indexer aussi bien une figure d'analogie, qu'un argument, un passage de la narration ou encore un épisode de l'intrigue. Une des métaphores maritimes³⁰ du roman : « nous nous ayderons, comme l'on dit, des rames, puis que nous

²⁹ On rencontre encore le double-diplé (") dans les éditions de 1607 et de 1614 parues chez Toussaint du Bray. Il disparaît dans les parties et les éditions suivantes du roman.

³⁰ A. Fouquelin relevait déjà l'importance du comparant maritime : « Ce Trope est souvent pris des éléments : [...] Des eaux, comme en la traduction [I, 16] : "Ceux qui aiment, ne sont pas après si impétueux, ni farouches, à cause qu'ils nagent et flottent en l'espérance qui les entretient." Item [2,21] : "Gnémon voyant Théagène plongé au profond de détresse" » (*La Rhétorique française*, éd. cit., p. 334).

n'aurons peu rien faire avec les voiles³¹ » apparaît ainsi dans l'index sous la forme d'un proverbe : « Manque de l'un, fait avoir recours à l'autre, comme les rames où manquent les voiles ». À l'exemple de « La mort honnête est douce », analysée plus haut, certaines sentences s'apparentent à la majeure d'un enthymème déterminant les maximes de l'action du personnage dans un discours argumenté³². D'autres, renvoyant à la narration, semblent découler de la présence d'un « démarcateur de sentence³³ » et / ou d'un nom abstrait. Au livre I, l'extrait suivant, qui comporte ces deux éléments : « Car la soudaineté de l'esmeute & la nécessité, au lieu de pierres & autres choses offensives, les arma de vaisseaux à boire pour se defendre³⁴ » est ainsi indexé à la phrase « Nécessité fait que l'on se sert de tout », tandis que la personnification de la fortune dans le passage suivant : « Et la Fortune avoit en peu de lieu produit une infinité de divers inconveniens, en contaminant le vin de sang, changeant l'allegresse d'un festin aux horreurs d'un combat, meslant les tables avec la mort, & l'amitié parmy les blesseures³⁵ » devient : « Fortune inconstante fait que la fin de la joye est le commencement de tristesse ». D'autres entrées gnomiques de l'index renvoient encore, de manière plus large, à une scène ou un épisode de l'intrigue. Dans ce cas-là, l'énoncé sentencieux est régulièrement suivi de la mention des personnages et de l'action afin de permettre l'identification du passage concerné : « Croire de leger n'est seur, Gnemon croyant Thisbée entre en la chambre de son pere, lequel il pensa tuer au lieu de l'adultere qu'elle luy avoit dit, & qu'il croyoit estre avec Demeneté », « Amour adoucit le courage des victorieux ainsi Thiamis amoureux de Chariclée captive, la traictoit doucement, & Theagene qu'il croyoit estre son frere ». La montée en généralités par rapport au texte est telle qu'elle nécessite en effet l'« application³⁶ » de la sentence, c'est-à-dire la descente du général au particulier.

De la continuité narrative à la discontinuité de la forme brève, l'index de Montlyard met en évidence les différents usages fictionnels dont l'indexation peut être le support et vecteur non exclusif. Sur le modèle des marguerites, elle invite à se servir

³¹ *Les Amours de Théagènes et Chariclée. Histoire éthiopique d'Héliodore, traduction nouvelle*, Paris, Samuel Thiboust, 1626 [1623], p. 53.

³² Autre exemple, l'énoncé gnomique : « Afflictions & mal-heurs d'autrui racontées à un affligé, luy est surcharge de douleur » correspond à l'argument suivant dans le discours de Gnemon : « ce seroit une surcharge trop importune à vos mal-heurs, que de vous conter maintenant les miens, joint aussi que le reste de la nuit ne suffiroit pas pour vous les dire » (*Les Amours de Théagènes et Chariclée, op. cit.*, p. 53)

³³ Selon l'expression de S. Macé dans « Aspects de l'hyperbate dans *L'Astrée* », *L'Hyperbate, aux frontières de la phrase*, A.-M. Paillet & C. Stolz (dir.), Paris, PUPS, 2011, p. 271-281 et ici p. 275.

³⁴ *Les Amours de Théagènes et Chariclée, op. cit.*, p. 3.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Dans les rhétoriques et les poétiques classiques, le terme désigne le passage de la maxime au cas particulier. Dictionnaire de l'Académie (1694), s.v. « Appliquer » : « Se dit encore figurement en parlant de comparaisons, de passages, de citations, pour marquer l'usage qu'on en fait par rapport à une personne, à une chose. *Appliquer une comparaison. cette comparaison est bien appliquée. ce passage a souvent esté appliqué, etc. on peut luy appliquer ce vers de Virgile.* »

du roman comme d'un manuel de bien-dire en proposant les beautés rhétoriques au réemploi³⁷. En pleine vogue des recueils de lieux communs et des centons³⁸, l'indexation des sentences fait également des *Éthiopiennes* une somme de sagesse antique. Il ne s'agit pas seulement d'extraire les sentences du texte (toutes ne sont d'ailleurs pas répertoriées), mais de reconnaître dans les situations romanesques particulières des maximes communément admises, de façon à inscrire le texte dans un ensemble de représentations et de valeurs. On retrouve ainsi des sentences similaires d'un index de roman à l'autre avec, par exemple, dans celui de *L'Amant ressuscité de la mort d'Amour* de Théodose Valentinian *alias* Nicolas Denisot (1558)³⁹, des énoncés comme : « L'amante tiendra sa langue en médiocrité de bienséance » ou « Consolation des misérables est avoir des pareils » qui font écho à des sentences de *L'Histoire éthiopique* : « Le taire seant à la femme » et « La consolation des malheureux est d'entendre choses semblables aux leurs⁴⁰ ». Si le « Proesme du translateur » invitait déjà à une lecture morale du texte, l'élaboration d'un véritable recueil gnomique dans l'édition de Montlyard demeure tout à fait singulière⁴¹. En accentuant l'opération de décontextualisation et proposant au lecteur des maximes de vie prêtes à l'emploi, sans s'en tenir à celles qui sont explicitement présentes dans le texte, cette table fait de la fiction non seulement un traité moral mais un véritable « inducteur de conduite⁴² ».

Conclusion

L'ostentation du matériau rhétorique et de la dimension morale du texte par le paratexte tabulaire sert, avec les autres discours d'escorte, l'apologie du genre romanesque. En mettant plus particulièrement à l'honneur des séquences oratoires comme les descriptions, les similitudes, les harangues ou les sentences, les tables des chapitres et index participent à la construction et à la reconnaissance du genre

³⁷ Voir notamment M. Magendie, *La Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France au XVIIe de 1600 à 1660*, Genève, Slatkine Reprints, 1993 [1925], E. Bury, *Littérature & politesse. L'invention de l'honnête homme, 1580-1750*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996 et B. Méniel, « Les amours de Nervèze ou l'apprentissage de la grâce » dans *Regards sur le roman d'amour d'Helisenne de Crenne à Jean-Pierre Camus, Œuvres et Critiques*, 2005, n° 30/1, p. 85-98.

³⁸ J. Lafond, « Le centon et son usage dans la littérature morale et politique », *L'Automne de la Renaissance (1580-1630)*, dir. J. Lafond et A. Stegmann, Paris, Vrin, 1981, p. 117-125.

³⁹ Théodose Valentinian, *L'Amant ressuscité de la mort d'Amour*, Lyon, Maurice Roy et Loys Pesnot, 1558.

⁴⁰ Ces deux sentences apparaissent dans l'index de 1584. Nous avons mentionné la première d'entre elles dans la version de l'édition de Montlyard ci-dessus.

⁴¹ De fait, J. Vignes ne mentionne pas le roman comme l'un des genres de la littérature gnomique aux côtés des recueils de lieux communs, des paraphrases bibliques, de certains essais ou traités en prose comme les *Essais* de Montaigne, la tragédie et la comédie. (J. Vignes, « Pour une gnomologie : enquête sur le succès de la littérature gnomique à la Renaissance », *Seizième Siècle*, n° 1, 2005, p. 175-211 et ici p. 183).

⁴² Pour reprendre l'expression d'H. Merlin-Kajman dans *L'Animal ensorcelé. Traumatismes, littérature, transitionnalité*, Paris, Éditions d'Ithaque, 2016, p. 166.

du roman grec. On peut même considérer, nous semble-t-il, que ce paratexte constitue lui-même l'un des traits génériques du roman grec. Issus du lexique et de la tradition gréco-latine, les index et, dans une moindre mesure les tables des chapitres, *via* les arguments⁴³ qu'elles compilent, seraient un élément attendu du dispositif éditorial du roman grec parce qu'ils affichent une couleur antique. De fait, les textes qui se présentent, au xvii^e siècle, comme des réécritures de romans grecs sont fréquemment pourvus de table ou d'index, comme les *Travaux de Persilès et Sigismonde* de Cervantès (Paris, J. Richer, 1618), *L'Agathonphile* de Camus (Paris, C. Chapelet, 1620), *La Carithée* de Gomberville (Paris, P. Billaine, 1621) ou encore le *Roman d'Albanie et de Sycile* de Louis du Bail (Paris, P. Rocolet, 1626).

L'exemple d'Héliodore montre que l'appareillage tabulaire s'avère étroitement lié au contexte éditorial et à l'évolution des pratiques de lecture. La présence de tables dans les éditions des *Éthiopiennes* et l'importance qu'y prennent les entrées rhétoriques correspondent en effet au succès des *Tresors des Amadis*, qui paraissent entre 1559-1606 et proposent une sélection de discours oratoires extraits du roman. L'imprimeur-libraire Huguétan, qui édite la « Table des choses remarquables » de 1584, a d'ailleurs publié l'une des éditions de cette anthologie. On l'a dit, l'index de sentences qui paraît dans la traduction de Montlyard en 1623 semble quant à lui prolonger la fortune des recueils de lieux communs et des fleurs de bien-dire. Avec la table de chapitres et les magnifiques illustrations de Michel Lasne et Crispin de Passe qui accompagnent l'ouvrage, il fait partie des atours d'une édition d'apparat.

À partir des années 1630, il semble néanmoins que les tables tombent progressivement en désuétude dans le roman, en raison sans doute de l'usage de plus en plus systématique du paragraphe, d'une prise de distance avec le modèle des *Éthiopiennes* et, peut-être, de la recherche d'une prose continue que la discontinuité de l'index ne permet plus de mettre en valeur.

⁴³ S. Berrégard rappelle ainsi dans l'« Introduction » de son ouvrage que l'argument est associé aux textes antiques, *Pratiques de l'argument dans le théâtre français des XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 15.

PLAN

- I. Tables des chapitres
 - Ordo artificialis et ordo naturalis
 - Le séquençage rhétorique
- II. Index
 - L'indexation des séquences rhétoriques
 - Un florilège de sentences
- Conclusion

AUTEUR

Adrienne Petit

[Voir ses autres contributions](#)

Université de Lille, Laboratoire ALITHILA